

## FP 9 – PRATIQUE DES ASSURANCES DU SPORT

## COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

**DUREE**

7 heures sur une journée

**DATES**

Nous consulter

**HORAIRES :**

cf. emploi du temps

**LIEU**

Aix-Marseille Université  
 Centre de droit du sport  
 110 La Canebière - 13001 Marseille  
 Possibilité de suivre en visio-conférence.

**ACCESIBILITE LOCAUX :** locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**COUT/TARIF**

895 € net de taxe

Établissement non soumis à la TVA

**ORGANISATION**

Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)  
 Session limitée à 10 personnes

**SANCTION DE LA FORMATION**

Suite à l'évaluation de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation et formation validée au titre de la formation continue des avocats

**OBJECTIFS**

- Acquérir les notions juridiques fondamentales liées à la négociation, la conclusion, l'exécution et la rupture des contrats de sponsoring.
- Anticiper les risques de requalification.
- Maîtriser les contraintes inhérentes au respect de l'ordre public (droit de la publicité et droit de la concurrence).

**PUBLIC**

Avocats, juriste de clubs, juristes de fédérations, organisateurs sportifs, agents sportifs, juristes d'entreprises, sponsors.

**PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION**

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

**PROGRAMME****Introduction**

1. Notion et diversité des formes
2. Les négociations

**Partie I – Le haut de contrat****Partie II - Le corps du contrat**

- I. Nature et objet du contrat
- II. Obligations du parrainé
  1. Mise à disposition de droits
  2. Obligations publicitaires
  3. Obligations sportives
  4. Obligations de comportement
  5. Clauses de responsabilité
- III. Obligations du parrain
  1. Paiement en numéraire et en nature
  2. Obligations de comportement
  3. Mise à disposition de droits
  4. Les clauses de responsabilité

**Partie III – Les dispositions générales****Partie IV – Le bas de contrat****Les + de la formation**

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

**Responsable de la formation**

Jean Michel MARMAYOU  
 Directeur du Centre de droit du sport

**Renseignements pédagogiques**

Nathalie LATIL-PENEAU  
 nathalie.peneau@univ-amu.fr

**Renseignements et inscriptions**

[fpc-entreprises@univ-amu.fr](mailto:fpc-entreprises@univ-amu.fr)

04.13.94.21.21

**Taux de satisfaction : 99%**

**Taux de réussite : NC**

**Taux d'insertion : NC**



Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



## PRATIQUE DES ASSURANCES DU SPORT

### SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

**MODALITES d'ACCES :** [fpc-entreprises@univ-amu.fr](mailto:fpc-entreprises@univ-amu.fr)

### QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

#### **Jean-Michel MARMAYOU, RESPONSABLE DE LA FORMATION et INTERVENANT**

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille

